



Licence pro Manager de projets dans le tertiaire



MANAGEMENT
DE PROJET

Votre licence pro en poche vous saurez répondre aux besoins de planification, de suivi et d'analyse des risques liés aux projets.

Le diplôme

La licence professionnelle Manager de projets dans le tertiaire est un diplôme de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines préparé en partenariat avec l'IFA de Rambouillet par la voie de l'apprentissage. Le candidat reçoit, en outre, le certificat de formation professionnelle de la CCI de Versailles Val d'Oise / Yvelines délivré conjointement avec l'entreprise d'accueil, s'il a obtenu des résultats satisfaisants pendant l'année de formation et s'il a passé avec succès les épreuves de la licence professionnelle.

Les objectifs de la formation :

Former au mode projet et au travail en équipe en :

- *Développant la compréhension des problématiques de l'entreprise et de son environnement*
- *Acquérant une démarche structurée de management de projet*
- *Développant des compétences en communication et en organisation*



Contact

Secrétariat pédagogique

Tél : 01 34 83 95 78

ifa.rambouillet@versailles.cci.fr

IFA de Rambouillet

2/6, rue Chasles
78120 Rambouillet

44, rue Patenôte
78120 Rambouillet

Tél : 01 34 83 95 78

www.ifa-rambouillet.fr

Perspectives professionnelles

- Assistant chef de projet
- Chef de projet
- Collaborateur en cabinet de conseil
- Adjoint de direction en PME
- Organisateur d'événements
- Responsable salons

Secteurs d'activité

Tous les secteurs d'activité.

Nos partenaires

Nous sommes en relation partenariale avec de grands groupes, des PME-PMI et des institutions publiques qui engagent nos apprentis. Ces entités participent également à la validation de certains modules de nos cycles de formation.

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 12 mois, sur le mode de l'alternance :

- 2 jours à l'IFA (soit 550 heures de cours sur l'année)
- 3 jours en entreprise

Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat de professionnalisation.



Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour le contrat de professionnalisation et autres actions de professionnalisation
- Détenir un permis de travail pour les candidats étrangers
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

Modalités d'inscription

La sélection des candidats s'effectue sur dossier et entretien de motivation.

Pré-requis

Etre titulaire d'un Bac + 2 à dominante gestion (DUT GACO, DUT TC, L2 AES DUT GEA, BTS MUC, BTS Assistant de gestion, BTS Assistant de manager...)

Programme de la formation

- Communication d'entreprise, méthodes et outils
- Psychosociologie de l'entreprise
- Techniques de communication
- Système d'information de prévision et de suivi
- Anglais de la communication et des affaires

Marketing et gestion

- Gestion analytique et prévisionnelle des projets
- Marketing stratégique et d'affaires
- Gestion de la relation client

Management de projet

- Méthodologie de conduite de projet
- Pilotage de projet
- Gestion du changement
- La qualité dans le projet

Projets tutorés

- Par groupe, réalisation d'un projet concret pour le compte d'un commanditaire
- Encadrement du groupe par un coach
- Apports méthodologiques et revues de projet régulières
- Soutenance d'un rapport de projet tutoré

Mission en entreprise

- Réalisation d'un projet sous la responsabilité du tuteur en entreprise, commanditaire du projet
- Soutenance d'un rapport de mission

Modules complémentaires

- Aide à la préparation du projet professionnel, préparation au C2I, gestion du stress

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Organisation d'un événement
- Participation au lancement d'un nouveau produit ou service
- Développement de nouveaux partenariats commerciaux
- Evaluation de la faisabilité d'ouverture de points de vente
- Accompagnement de projets de changement

Tout sur les écoles de la CCIV

www.ecoles.versailles.cci.fr